

Marseille, 12-2011 n°2

« In Other Words » est un projet de l'Union européenne, soutenu et financé par la Commission des Affaires juridiques



Sommaire

Editorial	-
Point presse	2–4
Notre équipe!	5
Recadrage	6–7
Agenda	8

"Milestones"

- Comment la presse locale marseillaise aborde le sujet des Roms?
- Quels sont les points à retenir pour une couverture médiatique évitant les stéréotypes discriminants?
- Que pensent les acteurs de la société civile du travail médiatique concernant les Roms?
- Où sortir? Que voir?
 Que lire? Récapitulatif
 de l'actualité
 marseillaise du mois.

In Other Words NEWS

Editorial

es Roms: thème incontournable dans ⊿le paysage médiatique français des derniers mois. Mais qui sont-ils? « Gens du voyages »? Tziganes, gitans, manouches ou Sintis? Et que dire de certaines combinaisons telles que « Roms gitans » ou « Roms tziganes »? Un simple coup d'œil aux articles publiés ces derniers mois dans la presse nationale et locale suffit à plonger tout lecteur dans la plus parfaite confusion. Ces termes qualifient pourtant chacun des populations différentes et ne sont en aucun cas interchangeables. Il est évident qu'un petit récapitulatif s'impose, tant à l'attention du grand public que des professionnels de l'information.

Mendicité, délinquance, violence, insécurité, etc. Voilà bien souvent le prisme à travers lequel le sujet des Roms est traité. Bien plus que réducteur, celui-ci contribue à accentuer la stigmatisation de tout un groupe de personnes, déjà sujettes à diverses formes de discriminations dans la vie de tous les jours.

« Balayer », « nettoyer » : voici des termes déjà utilisés (avec guillemets ou non) dans la presse pour qualifier les expulsions dont sont régulièrement victimes ces personnes, trop souvent présentées ou mises en scène de manière caricaturale, et à qui la parole est au final trop rarement donnée.



Rassemblement devant la mairie de Marseille, 21 décembre 2011

Sans tomber dans la diabolisation, il nous semble indispensable de pointer certains travers de la couverture médiatique à l'égard de cette population et de tenter de rétablir une certaine impartialité et objectivité. Tout comme il nous paraît juste et nécessaire de mettre en avant les aspects positifs du travail d'information.

Elif Kayi Coordinatrice du projet

Pas de trêve estivale pour les Roms

e mois-ci, l'équipe de l'Observatoire des médias « Autrement Dit » a sélectionné une série d'articles traitant du sujet des Roms et parus dans les deux quotidiens régionaux, La Provence et La Marseillaise. Les articles sont datés de juilletaoût de l'année passée en raison de l'intense actualité en relation avec de nombreuses familles Roms, à cette période et dans la région de Marseille. Certains événements, comme la désormais « célèbre » expulsion du campement de la porte d'Aix, ont même connu un retentissement national, avec une couverture dépassant largement les frontières locales et régionales.

Page 2

Point presse

In Other Words NEWS



Edité mensuellement à Jaén y Almeria (Espagne), Mortagua (Portugal), Mar-seille (France), Timisoara (Roumanie) et Tallin (Estonie) avec l'approbation et le soutien de la Commission des Affaires Juridiques de l'Union Européenne.

L'édition française est assurée par Eurocircle



L'entreprise éditrice ne peut être tenue responsable pour les commentaires de ses collaborateurs



« Le journalisme, c'est le contact et la distance. »

Hubert Beuve-Méry

Quand la presse en parle!



« La ville obtient l'expulsion du campement des Roms de la porte d'Aix », par Luc Leroux, publié dans La Provence, 10 août 2011

<u>Contexte</u>: Rapport de l'audience au tribunal administratif de Marseille dans le cadre de l'expulsion des campements de Roms de la porte d'Aix.

Analyse: Cet article a été retenu dans notre travail d'analyse en raison de l'attention portée par le journaliste au ressenti des familles Roms, insistant sur leur sentiment d'impuissance face à des décisions de justice les concernant. Le journaliste accorde une place importante aux déclarations de l'avocat chargé de défendre les familles, citant directement certains passages de sa plaidoirie. Il est important de rappeler ici que dans le traitement médiatique des Roms, la parole est rarement donnée aux intéressés. Dans cet article, la parole ne leur est pas donnée, mais, par l'intermédiaire de l'avocat, leur cause est rapportée, bien que de manière indirecte.

Insister aussi sur le fait que ces familles étaient présentes lors de leur audience permet aussi, dans une certaine mesure, de questionner l'idée reçue d'une absence d'intérêt, de la part de ces populations, quant au système institutionnel et légal. A la lecture de cet article, le lecteur prend en compte l'aspect juridique de la situation des Roms et peut intégrer le fait que ces personnes disposent de droits. On relèvera malgré tout une expression pouvant être qualifiée de discriminante, de par le cliché qu'elle véhicule.

« Une misère qui s'affichait dans la salle d'audience où une cinquantaine de ces hommes, femmes et enfants qu'on voit habituellement penchés sur les conteneurs à poubelles ont assistées dignement aux débats. »

L'emploi de cette expression relève ici de la « dramatisation» de la scène, le journaliste cherchant à mettre l'accent la misère des familles concernées. Cependant, cette image peut entraîner un raccourci selon lequel l'activité principale de ces populations est de récupérer les objets des poubelles. A noter que ce détail n'est pas nécessaire pour la compréhension générale du sujet.

Point presse

Les Roms un an après, publié dans La Marsellaise, 25 juillet 2011

Dans le premier paragraphe, on notera la confusion entre les termes "Roms" et "gitans". Le terme "gitans" désignent les populations tsiganes installées en Espagne, au Portugal et dans le Sud de la France, tandis que les "Roms" sont originaires de Roumanie et de Bulgarie.

N.B.: Pour un récapitulatif des différences entre les termes "Roms" et "Gens du voyage", vous pouvez consulter notre newsletter de décembre 2011.



«La solution Espace solidaire », par Myriam Guillaume, publié dans La Marseillaise, 02 septembre 2011

Contexte: Suite aux expulsions des Roms du centre-ville de Marseille au cours de l'été dernier, les mesures d'hébergement d'urgence mises en place par la Mairie de Marseille se sont révélées insuffisantes. Ces événements ont mis en lumière les faiblesses des politiques locales au niveau de l'accueil des Roms. Une initiative a cependant vu le jour avec le concours du Conseil régional, de la Fondation Abbé Pierre et de l'Ampil (Action Méditerranée d'Insertion Social et de Logement) afin de faire face aux besoins d'hébergement de ces population, de manière concrète et pérenne. L'Espace Solidaire d'Hébergement des Roms (ESH) a été inauguré le 1er septembre dernier dans le quartier marseillais de la Belle de Mai. Cet espace accueille temporairement un total de dix familles, soit environ quarante personnes, qui profitent aussi d'un dispositif d'intégration.

<u>Analyse</u>: Au-delà du style, c'est le choix même du sujet qui est intéressant dans le cas spécifique de cet article. La journaliste se concentre sur une initiative positive, soulignant son intérêt, tant pour les familles bénéficiaires que pour la collectivité.



Cette action donne de nouveaux espoirs pour les familles concernées. A la lecture de l'article, on comprend que l'ESH, créé afin d'éviter les grosses structures d'accueil, est un lieu expérimental, dont l'objectif est une insertion durable des Roms ne souhaitant pas être rapatriés dans leurs pays d'origine. Le sujet traité permet de faire comprendre au lecteur que des solutions d'hébergement et d'intégration peuvent exister, et que le quotidien des Roms de la région ne se limite pas et ne doit pas se limiter aux mesures d'expulsion.

«C'est ainsi que les Roms vivent aujourd'hui», par Philippe Larue, publié dans La Provence, 15 août 2011

Cet article est en réalité un photoreportage, accompagné d'un texte relativement court. Les clichés ont été pris dans différents endroits de la ville, montrant les conditions de vie et de logement de différentes familles Roms.

Les images soulignent l'état d'extrême détresse de ces personnes, montrant des hébergements souvent insalubres, des personnes dormant dans la rue, des enfants pieds nus et mal vêtus. On notera cependant un cliché représentant une femme couchée sur une couverture, avec en fond l'église de la Major.

Un jeune homme passe devant elle, sans sembler la voir, ce qui met en avant l'indifférence générale de la population face au dénuement des Roms.

Suite à la page 4...

In Other Words NEWS

Page 4

Point presse



Un autre cliché insiste sur l'inégal rapport de force entre un officier des forces de l'ordre, portant un uniforme rembourré et impressionnant, et un père poussant une poussette, accompagné par un groupe de jeunes enfants. Au delà donc de la simple mise en perspective de la misère, le message de ce photoreportage se veut aussi par moments social et politique. Dans le texte accompagnant les images, certaines phrases utilisées par le journaliste, sorties de leur contexte, peuvent déranger. Comme par exemple : "Alors voilà les images de ces encombrants voisins qui, comme le disent les élus, font tâche". Mais replacées dans la globalité du texte, qui se veut une sorte d'appel



citoyen sur la situation des Roms, on comprend que la volonté du journaliste n'est pas de stigmatiser ces populations et qu'il rapporte en fait les termes employés par "les élus" pour qualifier ces populations (ex. : "voisins encombrants").

La fin du texte souligne cet appel citoyen de l'auteur : "Alors oui, c'est ainsi que les Roms vivent. Sans vouloir de ce sort indigne. Regardons-les, aidons-les. N'ayons pas peur d'hommes, de femmes, d'enfants, dont la présence nous renvoie l'image d'une pauvreté que nous craignons pour nous-mêmes". Le journaliste prend ici position.

"Roms: la descente aux enfers", dossier de Jean-Jacques Fiorito et Nathalie Cornand, publié dans *La Provence*, 29 juillet 2011

Cet article propose une large variété de témoignages (associations, politiques, riverains etc.), ce qui permet d'éviter le cantonnement à un seul point de vue. Il est en effet essentiel de relater le point de vue de chacun des protagonistes, de manière à obtenir un traitement de l'information le plus impartial possible.

Dans le dossier, un encadré se focalise sur les propos de riverains: "Quand on passe devant, on a envie de vomir" ou "ils se battent, ca crie. On dirait qu'ils égorgent des cochons". Il peut être intéressant de rapporter les propos de riverains dans le cadre de procédures d'expulsion. Néanmoins, une proportion en termes de volume doit être respectée. Un encadré basé uniquement sur ce type de propos apparaît disproportionné, étant donné l'image extrêmement négative que ceux-ci véhiculent. D'autant plus que la parole n'est pas donnée aux autres sujets, les familles Roms. L'emplacement accordé à ces propos dans le texte importe aussi. L'article "A Aubagne aussi" clôt sur la citation de riverains : "Et surtout les berges étaient devenues de véritables sanitaires. Avec la chaleur et la pluie, l'odeur commençait à devenir intenable". L'attention du lecteur se focalise souvent sur les premier et dernier paragraphes d'un article. Clore avec une telle citation semble laisser penser que l'article peut presque se résumer aux propos de ces riverains.



Il faut être vigilant au choix du titre. Celui-ci ne doit pas être sélectionné pour son aspect uniquement attractif ou sensationnel, au détriment du respect des personnes concernées par l'article et devrait illustrer l'essentiel. Le titre "Ils se lavaient dans l'Huveaune et les berges étaient leurs sanitaires", qui reprend une citation d'un riverain, ne paraît pas adapté pour illustrer l'article dans son ensemble.

Notre équipe

Notre équipe!

a convergence de nos centres d'intérêt nous a conduit à nous rencontrer autour du projet de l'Observatoire. Nous tenons à vous présenter une parte de l'équipe dans cette première newsletter.

Notre force réside dans notre diversité (Italiens, Français, Suédois, Allemands, Espagnols...) et notre vision sur la pluralité et la liberté des peuples. Nous aimons jouer avec les mots, mais pas avec ceux qui font pas mal aux voisins et nous sommes prêts à « combattre » le racisme de certains concepts et essayer de les changer. Voici nos idées sur le projet :



Nicoletta Gomiero

« Grâce à l'observation du monde qui nous entoure, nous pouvons aboutir à une meilleure connaissance de sa richesse et diversité. En tant que chef de projet, je suis ravie de m'occuper d'un sujet important et actuel comme celui de la lutte contre les discriminations.

Cet observatoire sur les médias, nous permettra d'analyser plus en profondeur les perceptions communes vis-à-vis des groupes minoritaires ou des individus les plus touchés par les stéréotypes afin de déconstruire les images préconçues et de donner un regard neutre et positif de notre société multi-culturelle. »



(in other Words

Pelagia Baxevani

« D'origine grecque, mais les pieds entre la Grèce et la France depuis des années, je me trouve à Marseille en ce mo-

ment où je fais mon service civique pour Eurocircle sur le sujet de la promotion du Service Volontaire Européen. Participer à l'observatoire du projet « Autrement Dit » est très important pour moi : avoir un esprit critique, savoir analyser le message et éviter les pièges langagiers qui peuvent mener à des généralisations et des préjugés. »



Yasmine Chiaruzzi

« Bénévole au sein d'une association de défense des droits de l'Homme, c'est tout naturellement que j'ai accepté de participer à ce projet, d'autant plus qu'il permet de développer un esprit critique et d'analyse à l'égard des médias.

En effet, des mots peuvent être aussi lourds de conséquences que des actes, c'est pourquoi nous nous devons d'être prudents quant à leur utilisation. »



Katarina Gregner

« Je m'appelle Katarina et je viens de Suède. J'ai fait des études de journalisme et communication. Avec ce que j'ai appris au cours de mes études, c'est intéressant pour moi de participer à ce

projet et de voir les effets que les journalistes et les medias peuvent avoir sur notre société. »

... et font aussi partie de notre équipe :

Rebecca Blad Leslie Gattat Elif Kayi Clara Martinez Rodriguez

Page 6

Recadrage



Interview avec Caroline Godard, responsable du centre de Rencontres tsiganes, Centre de ressource et d'information sur la culture tsigane

Par Leslie Gattat, Pelagia Baxevani et Yasmine Chiaruzzi

- Caroline, pouvez vous vous présenter et nous expliquer en quelques mots votre parcours ?

Parler de mon parcours ne va pas forcément aider à la compréhension de mon activité présente! Architecte de formation, j'ai vécu près de vingt ans en Italie où j'ai travaillé dans l'édition, avant d'ouvrir une librairie à Marseille. La question de la défense et de l'accès aux droits pour tous m'a toujours interpellée. C'est par le biais de la Ligue des Droits de l'Homme, dont je suis membre depuis plusieurs années, que j'ai connu l'association Rencontres Tsiganes et me suis intéressée à la problématique des Roms, Tsiganes et gens du voyage de notre région. Puis, l'association m'a proposé de monter un centre de ressources et de documentation sur les cultures tsiganes. Ce nouveau lieu, qui a été ouvert en février 2011, est situé au sein de la Maison Méditerranéenne des Droits de l'Homme (MMDH). Tout ça pour vous dire que je me suis intéressée à la question des populations Roms, tsiganes, etc. par le biais de la défense des droits. La fascination que je peux avoir pour la culture tsigane est quelque chose de personnel. Professionnellement, pour moi, l'important reste vraiment la question de la discrimination et la défense de cette population.

- Pouvez vous nous dire la raison d'être de l'association Rencontres Tsiganes ?

L'association a été créée en 2003. Alain Fourest, président depuis sa création, est une personne qui comme moi, s'intéresse à la question des Tsiganes, des gens du voyage et de leur culture par le biais de la lutte pour les droits de l'Homme. Ses objectifs premiers étaient de favoriser les rencontres entre les Tsiganes et les « Gadgés » (non-Tsiganes), d'aider à la connaissance mutuelle, de lutter contre les dénis de droit dont ils sont très souvent victimes. Dans un premier temps, l'association s'est concentrée sur les gens du voyage, les Tsiganes français. Puis l'attention s'est portée sur les Roms, qui ont commencé à arriver en France après l'éclatement de la Yougoslavie.

- Comment s'est mis en place votre réseau d'informations et quelle est votre logique d'action ?

- Un réseau d'associations travaillant sur le sujet existe déjà. Nous échangeons beaucoup d'informations avec Médecins du monde ou le Secours catholique, par exemple, qui connaissent bien le terrain et les familles. Après, il n'y a pas vraiment de « logique d'action ». Disons qu'il faut un peu improviser, surtout dans le cas des Roms.



Caroline Godard

Par exemple, mardi matin, une jeune femme rom, que je connais bien, m'a appelé pour m'informer sur une situation d'urgence. Je suis allée sur place, puis j'ai essayé d'appeler d'autres personnes comme Médecins du Monde. Ensuite, j'ai contacté la presse. Il est important que les journalistes relaient les informations.

- D'une façon plus générale quels sont vos moyens d'action permettant de réaliser vos objectifs ?

L'objectif premier de l'association est de favoriser les échanges entre Tsiganes et Gadgé ainsi que la défense des droits de ces populations. Cette défense se traduit par différentes actions comme des actions de formation et sensibilisation auprès de tous les publics (jeunes, lycéens, travailleurs, etc.). Lors de ces interventions, nous essayons de travailler sur les clichés – tenaces - pour faciliter le partage et la rencontre. Pour cela nous organisons souvent des débats avec des projections de documentaires, et créons des fiches thématiques. Nous mettons aussi en place des actions visant à interpeller l'ensemble des élus et collectivités quant au non-respect du droit envers ces populations. Enfin, nous apportons aussi une assistance aux personnes ou familles qui rencontrent des difficultés administratives ou juridiques.

Le lundi 12 décembre 2011 fut une journée importante pour la cause des Roms à Marseille. Pouvez-vous revenir sur cette journée ?

Cet été, suite aux nombreuses expulsions qui ont eu lieu, nous avons exigé qu'une délégation d'élus, accompagnée d'un avocat,

Suite à la page 7...

Recadrage



soit reçue par les services de la mairie afin d'organiser une véritable concertation entre les collectivités locales, territoriales, le conseil régional et les associations qui travaillent auprès des populations Roms. L'adjointe au Maire, qui avait reçu cette délégation, a annoncé publiquement qu'une table ronde réunissant l'ensemble des acteurs concernés serait organisée dans les plus brefs délais. C'était au mois d'août, et depuis nous n'avons eu de cesse de réclamer cette table ronde. Mais les acteurs institutionnels se rejettent mutuellement la responsabilité et rien n'avance. La date du 12 décembre était celle du conseil municipal de la ville de Marseille. Nous nous sommes regroupés devant la mairie afin de réclamer une fois de plus la table ronde promise.

- Quels ont été les résultats de cette journée ?

Il fait savoir qu'au-delà de cette journée, nous sollicitons constamment les pouvoirs publics. Nous (Rencontres Tsiganes) et la Ligue des Droits de l'Homme avons adressé un courrier à Mr Gaudin (Maire de Marseille) et à Mr Caselli (président de Marseille Métropole), en demandant les solutions qu'ils envisageaient quant à la prochaine expulsion, effective à partir du 17 décembre. Après plusieurs courriers restés sans réponse, nous avons finalement été reçus par le directeur de cabinet de Mr Caselli. Nous attendons donc de voir ce que cela va donner, mais sans grand espoir. Si vous avez regardé le reportage de Med'in Marseille sur le sujet, il y avait l'interview de M. Caselli, qui disait : « Ce n'est pas ma responsabilité, moi j'ai un trottoir qui est occupé. Je ne peux pas laisser les gens vivre sur un trottoir ». On revient au problème de la responsabilité. A l'heure actuelle, la seule « solution » a été de faire transiter les familles par l'unité d'hébergement d'urgence. Mais aujourd'hui, elles ne peuvent s'y rendre que si elles acceptent de s'engager à retourner en Roumanie. Pour nous, ceci est extrêmement grave car le principe d'un centre d'hébergement est normalement un accueil inconditionnel. Là, on a un accueil conditionné à l'acceptation d'un retour en Roumanie. De plus, les centres d'hébergement comme celui de la Madrague sont pleins, ce qui rend la question de l'hébergement difficile, même pour ceux qui acceptent de renter en Roumanie.

Pour l'instant les politiques se rejettent la responsabilité?

Tout à fait. Entre l'Etat, la ville et la communauté urbaine. La seule collectivité qui bouge un peu plus c'est la région. Mais cette situation est caractéristique de la ville de Marseille. Dans le dossier que nous avions remis aux élus il y avait par exemple toute une liste de dispositifs mis en place par d'autres villes françaises, comme Strasbourg qui a mis à disposition un terrain où sont accueillies plusieurs familles, qui bénéficient aussi d'un accompagnement social. Alors pourquoi pas nous? C'est une question de volonté politique.



(in other Words

L'équipe d'Autrement Dit dans les locaux de Rencontres Tsiganes

- A Marseille, pour qu'un terrain soit « débloqué » pour les familles Roms, c'est la Mairie qui doit agir ?

Peu importe qui le débloque. Il y a des communautés qui possèdent du foncier. La seule collectivité qui n'en possède pas, c'est la région malheureusement, la seule qui nous soutient. Les autres collectivités disposent de propriétés foncières, à commencer par l'Etat bien sûr. Il suffit de se balader dans les rues de Marseille pour voir le nombre des terrains ou d'édifices abandonnés.

- Quelle relation entretenez-vous avec les médias et quelle analyse faites vous de la facon dont les médias locaux relaient les informations concernant les Roms?

Nous connaissons certains journalistes depuis plusieurs années, nous connaissons leur travail, et nous les appelons quand il y a une urgence (comme Myriam Guillaume par exemple, qui travaille à La Marseillaise) pour relayer l'information, parler des expulsions, ou pour conduire un travail d'enquête. Malheureusement, la question des Roms est souvent abordée dans la presse uniquement quand il y a un « événement », comme une expulsion par exemple. Cela favorise les amalgames et renforce des préjugés souvent négatifs, présentant cette population comme problématique.

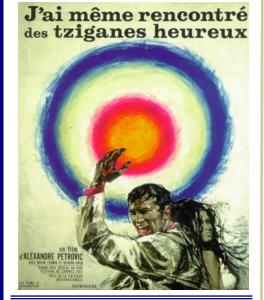
- Quels conseils aimeriez-vous donner aux journalistes qui couvrent le sujet des Roms?

- Quand je dis que les journalistes ne parlent que des « événements », je veux dire que ce qui manque, c'est d'apporter une connaissance plus approfondie du sujet aux lecteurs. On a toujours l'image des Roms quand ils sont expulsés, on les voit comme des personnes pauvres, errant dans les rues, sales, avec des poussettes pourries. Si les journalistes allaient plus à la rencontre de ses familles, et qu'un vrai travail d'investigation était fait régulièrement, le lecteur pourrait alors avoir une vision plus réaliste de la question des Roms. Mais là, on ne relate que des moments où ils sont le plus démunis, dans la plus grande détresse.



Agenda

in other Words



EUROCIRCLE

Eurocircle, 47 rue du Coq 13001 Marseille

Tel: +33-(0)491429475
Fax: +33-(0)491480585
E-Mail: autrement.dit.13@gmail.com
autrement.dit.13@inotherworproject.eu



www.inotherwords-project.eu

L'équipe d'Autrement Dit recommande...

15 janvier : Journée Mondiale du migrant et du réfugié

Après le mois de décembre (Journée internationale des migrants) et le mois de juin (Journée Mondiale des réfugiés), c'est la troisième journée consacrée à cette problématique. Pour 2012, c'est la date du 15 janvier qui a été retenue

Au delà de ce téléscopage de dates, la Journée Mondiale du migrant et du réfugié est célébrée chaque 3° dimanche de janvier, à l'initiative de l'église catholique.

Jusqu'au 16 janvier : Appel à projets Lutte contre les Discriminations

La Région Ile-de-France apporte son soutien aux projets luttant contre toutes les discriminations et favorisant l'égalité réelle. Les projets pourront porter sur un ou plusieurs motifs de discriminations – parmi lesquels l'origine, l'âge, le genre, l'orientation sexuelle et le handicap – et concerner un ou plusieurs domaines – emploi, logement, accès aux services, etc.

A regarder...

J'ai même rencontré des Tziganes heureux, ce film de Aleksandar Petrovic (1967) est un document ethnographique sur la communauté tzigane de Yougoslavie. A travers un lyrisme mélancolique et une musique passionnée, Petrovic nous fait vivre non seulement l'ivresse de la vie tzigane, mais aussi l'ivresse de la vie tout courte.

Le Temps des Gitans d'Emir Kusturica (1988). L'un de premiers films presque entièrement tourné en *romani*, la langue des tziganes. Ce film triste et mélancolique montre le rejet et l'impossibilité de trouver une terre pour les Tziganes.

A écouter...

Gitans, de Titi Robin (Naive). Envoûtant hommage à la musique gitane de cet instrumentiste français, joueur de guitare, d'oud et de bouzouq.

A Gipsy Legend (World Connection 2001) du Serbe Saban Bajramovic, surnommé « Le Roi des Roms » et auteur du célèbre *Djelem Djelem*, l'hymne des Roms du monde entier.

J'aimerais perdre la tête, de la terrible Délia Romanès et son orchestre de musique tsigane des Balkans, chez Caro Line, 2002.

A lire...

Tsiganes-Sur la route avec les Roms Lovara, de Jan Yoors (Phébus, 1990). Ce livre nous donne pour la première fois la culture Rom de l'intérieur. Ses rites, son passé, ses langages, ses secrets, sa religiosité, sa mystique... Ses rapports avec la nature, le voyage, la musique...